

**pour Boutigny" obtiennent 59,96% des votes exprimés. Ils sont donc réélus dès ce premier tour.**

**Boutigny-sur-Essonne, on** prend donc les mêmes, et on recommence ! Maire de la commune depuis 2017 suite à des élections anticipées, Patricia Bergdolt a de nouveau

Avec 99,96% des voix, elle devance les listes "A vos côtés pour notre village" de Christophe Trieweller (23,29%) et "Ensemble pour Boutigny" de Pierre Gérard (10,01%) et obtient 19 des 23 sièges du conseil municipal.

« Nous sommes très satisfaits et ravis d'avoir gagné dès le premier tour, surtout dans le contexte actuel, et cela

sourit Patricia Bergdolt. En plus, nous ne perdons pas de sièges, nous confortons donc notre position. Cela ouvre des perspectives plus sereines pour les six années à venir. »

En amont de ce premier tour, l'édile sortante se disait « fière » d'avoir tenu 49 des 53 points de propositions faites en 2017 justement. Des « premiers jalons posés », comme

l'ancien maire Daniel Denibas, troisième sur la liste "A vos côtés pour notre village" conserve en extrême sa place parmi le conseil municipal, l'équipe qu'il compose disposant de trois sièges. Pierre Gérard sera lui le seul à siéger autour de la table du conseil municipal pour "Ensemble pour Boutigny".

IM.C.

## Le rendez-vous des pêcheurs

DANNEMOIS

**Les sympathiques pêcheurs de l'association AAPP La Saunnoise du Val d'École se sont retrouvés à Dannemois samedi 14 mars pour leur assemblée générale annuelle.**

Réunis au café-épicerie du Village Le Petit Vélo, les membres de l'association ont fait le bilan de l'année écoulée et le programme de celle à venir. Des l'ouverture de la séance, le président Charles, ou Charly, Beynie a fait savoir qu'il laissait sa place et le vote a désigné Anthony Brizemeure comme nouveau président.

« Place aux jeunes, mais j'espère trésorier », a-t-il déclaré.

« Peu d'habitants de Dannemois pêchent »

Lois de la réunion de cette ancienne association du village



Le café-épicerie Le Petit Vélo a accueilli l'assemblée générale.

comprenant treize pêcheurs, certains points ont été abordés comme le maintien des prix de cartes de pêche, aucune augmentation n'est donc à prévoir, et après un grand remerciement adressé au personnel de la fédération de l'Essonne

pour la pêche qui a nettoyé et débroussaillé les bords de la rivière Ecole, a été faite la lecture du règlement intérieur de la société de pêche.

Il a été rappelé que les pêcheurs n'ont le droit de prélever les truites que des parcelles sui-

vantes, du pont de Grés de Courances au pont de la Rue du Moulin à Huile de Dannemois et un kilomètre après la dernière maison de Dannemois en sortant du village en direction de Soisy-sur-Ecole. Les pêcheurs n'ont pas le droit de pêcher plus de quatre truites de plus de vingt-cinq centimètres par jour et ce-la aux jours et heures d'ouvertures réglementaire de la pêche.

Si vous êtes intéressés par la pêche à Dannemois n'hésitez pas à contacter Charly ! « Il y a peu d'habitants de Dannemois qui viennent à la pêche, c'est dommage », déplore-t-il. L'assemblée générale s'est terminée par un apéritif convivial.

IM.C.

• Renseignements : 06.87.48.58.02.

ont des compétences en informatique, électronique, électroménager, couture ou réparation de vélo, explique Jean-François, le président. Ce sont des gens trouve-tout qui se mettent à la disposition des particuliers qui

mois, fort de son succès, devrait être renouvelé, selon le souhait des organisateurs, tous les deux mois.

IM.C.L.

• Pour mettre vos talents au service de l'association ou pour tout renseignements : rkvallee@free.fr

## ONCYS-SUR-ECOLE

### La liste de Bruno Delecour élu

Avec 69,16% des voix, la liste "Bien vivre à Oncy", portée par Bruno Delecour, est élue au premier tour des élections municipales.

adjoint au maire sortant, remporte seulement deux sièges sur les quinze du conseil municipal.

Contrairement au reste de l'Essonne, les Oncéens sont massivement allés aux urnes, avec une participation de 59,70% de votants (contre 65% en 2014). « Nous sommes très contents et nous remercions les anciens qui se déplacent pour voter, assure-t-il. Après le temps de la campagne, place aux responsabilités. » L'élection du maire devrait avoir lieu vendredi 20 mars à 20h30. IM.C.

## SOISY-SUR-ECOLE

### La liste "Ensemble faisons la différence" s'impose

Philippe Berthon, maire sortant, est donc battu.

Avec 54,25% des votes exprimés et une participation de 54,04% au-dessus de la moyenne départementale, la

liste "Ensemble faisons la différence" portée par Anne-Sophie Hérard remporte le scrutin municipal. Maire sortant et vice-président à la communauté de communes, Philippe Berthon est battu. IM.C.